

Master Histoire de l'art Parcours Archéologie et préservation du patrimoine maritime (APPM)



Présentation

- Accessible en formation continue
- Accessible en alternance

Le parcours Archéologie et préservation du patrimoine maritime est l'un des trois parcours proposés dans le Master Histoire de l'Art. Des enseignements spécifiquement professionnalisants, des enseignements disciplinaires de formation à la recherche et à l'écriture scientifique (ateliers), et des enseignements fondamentaux sur l'archéologie maritime s'articulent dans une progression où la spécialisation s'affirme à chaque semestre. La première année est sanctionnée par un mémoire de recherche intermédiaire permettant de valider les compétences de l'écriture scientifique et de constituer son corpus de documents, mais aussi de suivre au moins un stage archéologique (subaquatique ou terrestre ; France ou partenariats à l'étranger) ; la deuxième année mène à la soutenance du master 2 Recherche.

Une large place est faite, dans ce parcours, aux intervenants professionnels.

Une formation spécifique à l'hyperbarie intégrée au master sera proposée aux étudiants (demande d'agrément en cours).

Enjeux

Le parcours « **Archéologie et préservation du patrimoine maritime** » concerne les étudiants de trois licences (Histoire ; Histoire de l'art ; archéologie), mais aussi les archéologues confirmés, français et étrangers, souhaitant se spécialiser dans ce domaine, avec une finalité d'insertion professionnelle au terme du master (stages), ou une poursuite en thèse.

Le cursus concerne les problématiques et techniques de l'archéologie maritime et la préservation et valorisation de ce patrimoine.

Organisation de la formation

Durée

2 ans

Volume horaire

Environ 500h pour les deux ans (selon les options choisis)

Stages, stages à l'étranger

Possible (Israël, Tunisie, Liban, Espagne...)

Langues enseignées

Français

Volume des enseignements en langue étrangère

Anglais

Cours optionnels en anglais et espagnol

Modalités de contrôle des connaissances

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

Nombre de crédits ECTS

120 ects

Spécificités

Admission

Lieu(x) de la formation

- Perpignan

Stage(s)

Non



Renseignements

Responsable pédagogique

Martin GALINIER

Secrétariat Département d'
histoire de l'art et archéologie
Marie-Line MONTREDON
04 68 66 22 70

Formation continue et Apprentissage (SFC) :

04 30 19 81 41

sfc@univ-perp.fr

Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAIO) :

04 68 66 20 42

baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Candidature

Modalités de candidature

Capacité d'accueil globale : 12

Capacité d'accueil plateforme candidature master : 12

Niveau

Être titulaire d'un diplôme Bac +3, mentions de licences conseillées :

- Humanités.
- Histoire.
- Histoire de l'art et archéologie.
- Géographie et aménagement.
- Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie.
- Sciences de la Terre.
- Sciences de la vie et de la Terre. Autre formation jugée équivalente..

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

Attendus

Compétences :

- Avoir un bon niveau en expression et communication écrites et orales
- Posséder une capacité d'analyse et de synthèse
- Être autonome dans le travail (recherche d'information, mise en forme écrite et orale)
- Avoir la capacité à participer à des projets tuteurés de groupe
- Être capable de prendre responsabilités individuelles et collectives au sein d'un groupe
- Être capable de communiquer autour de son propre travail (présentations, restitutions, supports de communication)
- Être capable de gérer un projet individuel et collectif
- Avoir la capacité d'intégration dans un milieu professionnel
- Avoir une bonne maîtrise de la recherche documentaire et bibliographique
- Avoir le goût du travail à l'extérieur
- Savoir travailler en équipe
- Pour les étudiants diplômés étrangers : attester d'un niveau C1 en français (ou d'un niveau B2 sortant excellent)

Connaissances :

- Avoir une très bonne connaissance générale des concepts, méthodes et outils de l'histoire de l'art, du patrimoine et de l'archéologie
- Posséder une culture archéologique et historique, de niveau L3, obtenue dans le cadre d'une licence ; avoir eu une pratique professionnelle ou bénévole de l'archéologie (stage de terrain)

Critère d'examen des dossiers

1. Dossier en accord avec les connaissances et compétences attendues
2. Dossier rendu complet dans les délais impartis
3. Relevés de notes de licence et éventuellement de masters
4. Lettre de motivation précisant le projet professionnel
5. Cohérence du parcours Licence/Master

Candidatures via la plateforme nationale MONMASTER

<https://monmaster.gouv.fr>

Modalités de recours en cas de refus à une demande de candidature en M1

- Voies de recours pour les admissions en M1

Et après ?

Poursuites d'études

Doctorat en Archéologie



Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres



Master 1 (Alternant)
Master 2 (Alternant)



UPVD

**UFR Lettres et Sciences
Humaines**

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines - 52
avenue Paul Alduy - BAT Y
66860 Perpignan cedex

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>